



ASSOCIATION BARRAGE

Association d'usagers et de défense de l'environnement
Membre de « Sources et Rivières »
63, route des Bardys
87410 Le Palais sur Vienne

Courrier d'informations aux futurs candidats

Réponse de la liste "Le Palais AUTREMENT"

Le Palais/vienne. Le 22 février 2008

« **Barrage** » association d'usagers et d'environnement du Palais sur Vienne profite de ces périodes d'élections municipales, pour solliciter des engagements de la part des futurs élus quels qu'ils soient, sur les thèmes fondateurs de nos actions.

_Nous exigeons une vigilance, des contrôles et un strict respect des normes de rejets atmosphériques des émissions au dioxyde de soufre, des métaux lourds et toutes autres particules nocives à la santé des populations ; la mise en œuvre pour garantir le moins de nuisances sonores possibles aux riverains (de jour comme de nuit) ainsi qu'aux personnels des entreprises du site « VALDI/FCP » .

→ *Cela doit se faire par un contrôle citoyen que nous sommes les seuls à proposer, il ne s'agit pas de créer un partenariat avec Limair qui doit rester une association indépendante, mais d'organiser l'accès des citoyens à toutes les sources d'information (Incinérateur, Valdi FCP Coved Décharges du Maslevrault)*

Contrairement aux craintes antérieures, nous avons pu constater que les investissements réalisés par Valdi afin de réduire fortement ces rejets n'ont nullement nui aux bénéficiaires, ni à l'embauche de personnel...mais ont contribué à une sensible amélioration de la qualité de vie des proches habitants du quartier des Rivailles. Si chacun de nous s'investit en fonction de ses responsabilités et qu'un climat de confiance demeure, nous ne pourrions que progresser, au bénéfice de tous.

→ *nous apprécions le rôle de Barrage et nous souhaitons associer les associations aux travaux des commissions*

De 2001 à 2007, la commission environnement ne s'est pratiquement pas réunie et peu de choses ont été réalisées. Pour autant, au niveau municipal, de nombreuses initiatives auraient pu être prises pour améliorer la qualité de vie et la santé des habitants.

Au Palais les problèmes sont nombreux (air, eau, bruit, rayonnement) **Le Palais est cerné par les pollutions.**

_Nous insistons pour que l'augmentation de la production « Valdi/ Fcp » s'accompagne obligatoirement de la mise en place du transport des matières premières (approvisionnements-expéditions) par le réseau ferroviaire (voir le contournement du bourg) comme prévu initialement .

→ *Nous reprendrons le débat avec la SNCF et proposerons dans le cadre de l'aménagement de la zone artisanale de la Grande Pièce, une déviation du bourg du Palais par une déviation Nord avec une bretelle pour imèrys, FCP, Valdi*

_Nous exigeons la mise en place d'une « CLIS FCP » et le soutien inconditionnel de notre adhésion .

→ Elus, nous créerons, ce qui est du pouvoir du Maire, une CLIS FCP dans laquelle les associations locales d'usagers ou de riverains dont Barrage feront partie

Il aurait fallu une fermeté de la part des élus pour permettre une cohabitation entre les entreprises classées polluantes et le respect des normes et de la qualité de vie pour le bien être des salariés et des Palaisiens. L'équipe qui se représente autour du Maire sortant était absente des questions de pollution et d'environnement, elle n'a fait preuve d'aucune compétence pour aborder ces questions.

La question que nous posons : comment garder les entreprises et les emplois tout en respectant l'environnement et la qualité de vie des riverains et de travail des salariés ?

L'expérience que nous avons dans le travail associatif fait que nous sommes les plus à même de traiter ces problèmes et nous avons obtenu des résultats.

L'entreprise Valdi qui avait repris le four après la fermeture de la CGEP, qui savait que ni le four, ni les filtres ne correspondaient au travail à faire, a pollué pendant 4 ans les habitants des Rivailles, de la CGEP et du Poueix, avec la complaisance de la mairie qui n'a eu que l'objectif de minimiser la réalité plutôt que d'imposer la recherche de solutions techniques qui existaient.

Grâce à notre action dans le milieu associatif, des solutions ont été mises en place après un dialogue parfois vif avec les entreprises concernées.

Chez Valdi : le système de protection du four a été changé, le système de filtrations des fumées a totalement été modifié,

Chez Valdi /FCP des adaptations pour diminuer le bruit ont été effectuées, le "Ruisseau du Palais" commence à être dépollué....

Non seulement les usines y ont gagné en qualité, les salariés y travaillent dans de meilleures conditions, mais une vingtaine d'embauches ont été réalisées à Valdi.

Dans ce débat la municipalité sortante a été absente ..

Un travail collectif entre élus/ autorités et association permet l'optimisation et l'efficacité de meilleurs résultats.

_Soutenir la demande d'intégration de Barrage à la CLIS de l'usine d'incinération de Limoges

. → Cette demande est écrite dans notre programme , nous voulons le contrôle citoyen et permanent des usines polluantes

L'incinérateur de l'agglomération de Limoges métropole

Sa capacité vient d'augmenter de 20%. Pourquoi ? D'autres villes se battent pour diminuer la masse des ordures. Le prix élevé de l'augmentation de la capacité et de l'exploitation de l'incinérateur limite les capacités d'investissement dans les filières alternatives comme le recyclage, le compostage, la méthanisation...

Les habitants du Châtenet et une partie du Palais directement concernés.

Beaucoup viennent de faire construire un pavillon pensant trouver ici une bonne qualité de vie. Or actuellement, il n'existe aucun contrôle indépendant du bon fonctionnement de l'incinérateur. La seule association d'usagers du Palais n'a toujours pas l'autorisation de faire partie de la commission de surveillance ... y-a-t-il quelque chose à cacher ?

Elus, nous exigeons :

Un contrôle citoyen du fonctionnement de l'incinérateur avec la participation des associations d'usagers locales à la Commission de contrôle **pour garantir votre qualité de vie et votre santé..**

Les Palaisiens veulent être clairement et suffisamment informés. Aujourd'hui, il n'y a pas de véritable « bon choix » en matière d'élimination des ordures ménagères ; la meilleure solution étant de moins en produire. Moins de déchets, moins de pollution. Dans ce cadre là, nous pensons qu'une charte passée entre les futurs élus, les commerçants locaux, les consommateurs sur la préférence des produits avec un emballage réduit. un apprentissage scolaire éducatif des bons comportements .

_Négocier avec la communauté d'agglomération la prise en compte des efforts fournis pour la réduction des déchets par les communes incitatrices et d'en répercuter le bénéfice sur la facturation des usagers.

→ Nous avons un quart de page dans notre dernier journal sur les ordures ménagères nous nous prononçons pour une redevance incitative

Il existe plusieurs méthodes pour payer ses ordures ménagères :

- **La plus injuste** : c'est la **taxe basée sur la surface du logement** (et payée avec la taxe sur le foncier), c'est ce qui se fait au Palais. Que vous triiez ou pas vous payez toujours la même chose
- **une acceptable** : la **redevance forfaitaire en fonction des habitants du foyer.**

La plus juste : la **redevance incitative liée au poids** des ordures enregistré automatiquement à partir des camions. Dans ce cas si vous triiez, refusez la PUB (qui représente 20% du poids du papier), vous paierez moins cher. et une démarche volontariste avec l'agglomération de réduction des déchets à la source.

Si nous sommes élus

Nous vous interrogerons soit par questionnaire soit par référendum . Pourquoi rester avec un système que tout le monde juge injuste et ne pas opter pour la redevance incitative (au poids) ? Seule cette redevance incitative permet d'obtenir que les gens qui trient mieux, paient moins.

Nous proposerons à l'Agglomération de Limoges de lancer une politique volontariste de réduction des déchets à la source, et d'examiner, pour le futur proche, d'autres solutions alternatives d'élimination des déchets.

Ce sera bien aussi pour la planète.

L'idée de la Charte me semble très bonne. De plus Barrage si vous le souhaitez fera partie de la commission consultative de contrôle des services publics

Demander aux opérateurs de téléphonie mobile de respecter les normes européennes en cours concernant les distances minimum entre les antennes relais et les habitations, ainsi que les puissances d'émissions. L'évolution et la restriction de ses normes dans la plupart des pays de l'union Européenne (en cours en France) laissent présager la réduction voir le déplacement de certaines installations existantes sur la commune, pour être conforme à ces exigences.

→ **Les antennes de téléphonie des Rivailles, des Acacias et du château d'eau de Beaubreuil.**

- **Reprendre le débat** avec les opérateurs de téléphonie mobile pour obtenir **le déplacement des antennes** dans des sites éloignés des habitations, ou l'examen d'autres solutions techniques existantes : antennes plus petites respectant les 0,6V/m de puissance d'émission ce que préconisent les chercheurs ...La législation évolue très vite sur cette question. **A suivre....**

Contrôler, combattre, nettoyer les décharges sauvages et les friches industrielles (Wattelez/Maison-rouge/Solic...) et réhabiliter → et fermer immédiatement les anciennes décharges municipales pour y laisser vivre la nature .Redonner vie aux ruisseaux en engageant des actions contre les pollueurs, y compris avec notre participation. Faire cesser définitivement les rejets liquides de l'entreprise IMERYS.

→ Nous exigeons l'application des arrêtés préfectoraux existants

Définir des espaces protégés pour équilibrer les zones habitables et les zones vertes. Nombreux Palaisiens se plaignent du béton qui sort de terre de manière parfois anarchique, dénaturant l'âme et la vie du bourg. Perte d'espace vert ou de coins loisirs/détente.

→ Nous avons toute une proposition pour l'aménagement du centre bourg et surtout **Autour de la base nautique et du bois d'Anguernaud**

nous proposons de ressortir des cartons les projets que la commission de l'environnement a laissé dormir pendant 7 ans.

Si nous sommes élus une commission municipale pour l'aménagement de la base de loisirs et des bords de Vienne élargie à tous les intéressés (associations, commerçants, pêcheurs) sera chargée de rassembler toutes les propositions pour réactiver le site

suggestions :

- aire de Camping Car, camping, chalets pouvant être utilisés lors de rencontres sportives, jumelages, fêtes diverses ...
- Jeux pour les enfants à la sablière.
- rivière artificielle - canoë/kayak.
- pêche aux carnassiers,
- accès pour les handicapés aux activités nautiques
- « guinguette » gérée à tour de rôle par les restaurateurs du Palais

Animations nautiques et municipales etc

_ Participer à la mise en œuvre d'un véritable réseau de chemins piétons, de circuits de randonnées adaptés et incitatifs (rive droite de la Vienne, vers Limoges), ainsi que de pistes cyclables sécurisées et dignes de ce nom.

Les chemins de randonnée

Suggestions :

- Aménager un cheminement en bord de Vienne de la Sablière à Limoges (piétons et cyclistes)
- Remise en état du parcours santé et aménagement de chemins de randonnée dans la forêt d'Anguernaud.
- Coordination avec les communes avoisinantes pour la mise en place de réels circuits de randonnées

_ Mettre en place un véritable point de récupération « déchets verts » pratique, accessible (sans manœuvres à effectuer) avec des horaires adaptés et des bennes qui ne soient pas pleines dès le vendredi soir. Pourquoi pas équipé d'un broyeur comme à Rilhac ?

→ **nous le proposerons à la commission environnement ouverte aux associations**

_ Avoir un droit d'accès et d'expression dans le bulletin municipal, au même titre que toute autre association. Ne pas être « oubliés » lors des vœux aux associations.

→ **C'est évident pour nous:** Les bulletins seront ouverts aux associations. Nous allons nous donner les moyens d'associer la population aux choix qui seront à faire pour leur commune : réunions publiques, informations, bulletin municipal (suppression de la lettre du Maire, édition plus fréquente d'un bulletin municipal respectant les droits de l'opposition et donnant la parole aux Palaisiens).

_ Faire partie et travailler conjointement avec la commission environnement et la commission consultative des services publics concernant l'eau et les ordures ménagères.

→ **Oui voir plus haut**

→ **Autoriser l'interpellation** : obligation pour l'assemblée communale d'inscrire à l'ordre du jour une question dès lors qu'un certain nombre de signataires en font la demande.

- **Mise en place de commissions municipales élargies** à tout citoyen concerné, de comités de quartier, de groupes de parole, de discussions avec les élus sur le terrain qui seront force de propositions pour le bureau municipal et permettront aux Palaisiens d'intervenir en amont, sur les débats du Conseil Municipal.

Nous aurons de cette manière un véritable dialogue qui permettra de définir ensemble les priorités avant les décisions du Conseil Municipal.

Un référendum local pourra être organisé à l'initiative du Conseil Municipal ou sur proposition d'un groupe significatif de citoyens au Conseil Municipal; il aura plus qu'un avis consultatif : **le Conseil Municipal lui donnera force de décision.** Bien entendu celui-ci sera préconisé pour des projets importants.

Depuis plus de six ans « Barrage » est à l'écoute des Palaisiens, fait remonter leurs inquiétudes, leurs aspirations. Nous désirons avancer, construire et coopérer avec les futurs élus sur tous ces thèmes.